Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1113

Artikel: Le réformisme toujours actuel
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011386

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
28 janvier 1993 – nº 1113
Hebdomadaire romand
Trentième année

Le réformisme toujours actuel

La crise économique, nous disent les spécialistes, résulte aussi bien d'une inadaptation structurelle que d'un affaiblissement conjoncturel. Elle nous oblige donc à faire des choix, à mettre à jour nos priorités, à déceler nos points faibles et à développer nos atouts. Dans cet exercice délicat nous guette la tentation de la facilité, celle qui consiste à revenir à un âge d'or d'avant les difficultés actuelles. Par exemple en assouplissant les contraintes que nous nous étions imposées en période de haute conjoncture, et considérées aujourd'hui comme un luxe que nous ne pouvons plus assumer.

Ainsi le Conseil fédéral prévoit d'alléger la liste des installations dont la construction est soumise à une étude préalable d'impact sur l'environnement et de raccourcir la procédure; il envisage également de limiter le droit de recours des organisations de protection de l'environnement, de la nature et du paysage. Nombreux sont ceux qui remettent en question les normes en matière de pollution de l'air. Adolf Ogi lui-même, pourtant instigateur de la paix énergétique, doute publiquement que les objectifs d'économie d'énergie proclamés par le programme Energie 2000 et approuvés par tous les milieux intéressés puissent être atteints.

Cette manière d'affronter les problèmes de l'heure en tournant le dos aux difficultés procède d'un calcul erroné. C'est la philosophie qui sous-tend les appels aux assouplissements, à la déréglementation, à la libéralisation de l'économie. Comme si la liberté d'action retrouvée allait contribuer à nous tirer d'affaire. N'est-ce pas précisément l'exercice sans entrave de cette liberté qui nous a conduits aux impasses écologique et énergétique que nous connaissons ?

On peut faire le même constat à propos du chômage. Les recettes éculées refont surface: ici on ne jure que par une politique de relance à la Keynes, pourtant bien incapable de dynamiser des marchés saturés; là on affiche une foi inébranlable dans le libéralisme à la Hayek — Friedrich, pas Nicolas — pour donner un coup de fouet à la machine économique. Mais lisez donc la presse: les entreprises qui affichent les plus brillants résultats sont en général celles qui réduisent leurs effectifs.

Qui nierait que les législations ne sont pas toutes efficaces, les procédures parfois inutilement compliquées et qu'il faut en finir avec un perfectionnisme helvétique devenu une fin en soi ? Que l'organisation du travail doit trouver des formes plus souples, mieux adaptées à la fois aux nouveaux modes de production et aux attentes des travailleurs ? Mais point n'est besoin pour ce faire de balayer d'un revers de main les exigences de justice sociale et de relativiser la revendication à un environnement de qualité. Au contraire, c'est en affrontant ces défis et en trouvant des réponses originales que nous surmonterons la crise.

Une chose est claire: aux difficultés actuelles il n'y a pas de solutions miracles; ceux qui le prétendent ne sont que des charlatans. Ni l'Etat par une action volontariste et autoritaire, ni le marché par le subtil effet de ses mécanismes régulateurs ne sont capables d'apporter les réponses adéquates. Seuls des pouvoirs publics coopérant étroitement avec les partenaires sociaux et toutes les organisations intéressées y parviendront. En multipliant les actions ciblées, dans un esprit d'innovation. Par exemple pour mieux répartir le travail, devenu plus rare, et le fruit de ce travail (DP nº 1112). Par exemple en veillant à ce que les contraintes écologiques et énergétiques stimulent l'innovation technique et améliorent le savoir-faire, contribuant ainsi à un développement économique utile et à la création d'emplois.

Ce programme peut paraître modeste, peu enthousiasmant. Fuir les slogans comme la peste, privilégier les interventions même sans éclat mais qui répondent véritablement aux urgences, sans pour autant déchirer le tissu social, tel est le propre du réformisme. Une démarche aujourd'hui encore d'une brûlante actualité.

JD